



**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Solid Surface Polish

Date d'impression: 07-03-2016

Page 1 de 9

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Solid Surface Polish

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Utilisation de la substance/du mélange

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)  
Détergents sanitaires, irritant  
Catégories de processus [PROC]: 10

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Dilos invent VOF  
Rue: Sint Gerardusweg 25  
Lieu: 5571 NB Bergeijk  
Téléphone: +31 (0) 497 337 509  
E-mail: [info@dilos-invent.nl](mailto:info@dilos-invent.nl)  
Internet: [www.dilos-invent.nl](http://www.dilos-invent.nl)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Centre national d'information Poisons BE +32 70 245 245 (uniquement destiné à informer les professionnels de l'intoxication aiguë).

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1  
Mentions de danger:  
Provoque des lésions oculaires graves.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

ethoxylates d'alcools gras

Mention d'avertissement:

**Danger**

Pictogrammes:

**GHS05**



Mentions de danger

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence:

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.



**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Solid Surface Polish

Date d'impression: 07-03-2016

Page 2 de 9

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
97489-15-1	alkyl sulfonate de sodium			5 - < 10 %
	307-055-2		01-2119489924-20	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H302 H315 H318			
68439-46-3	ethoxylates d'alcools gras			1 - < 5 %
	Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H318 H412			
5329-14-6	acide amidosulfurique, acide sulfamidique, acide sulfamique			1 - < 5 %
	226-218-8	016-026-00-0	01-2119488633-28	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H412			

Texte des phrases H- et EUH: voir paragraphe 16.

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**

5 % - 15 % agents de surface anioniques, < 5 % agents de surface non ioniques, parfums (Limonene, Hexyl cinnamal, Butylphenyl methylpropional, Benzyl salicylate), agents conservateurs (Benzisothiazolinone, Methylisothiazolinone).

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

NE PAS faire vomir.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyen d'extinction approprié**

Jet d'eau pulvérisée

mousse résistante à l'alcool

Dioxyde de carbone

Poudre d'extinction

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Solid Surface Polish

Date d'impression: 07-03-2016

Page 3 de 9

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux:

Dioxyde de carbone

Monoxyde de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel (voir chapitre 8).

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination .

### 6.4. Référence d'autres sections à

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir chapitre 8).

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

#### Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)



**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Solid Surface Polish

Date d'impression: 07-03-2016

Page 4 de 9

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS .	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
97489-15-1	alkyl sulfonate de sodium			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	5mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	inhalatif	par inhalation	35mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	dermique	local	2,8mg/cm <sup>2</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	local	2,8mg/cm <sup>2</sup>
	Consommateur DNEL, aigu	dermique	local	2,8mg/cm <sup>2</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	3,57mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	12,4mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	7,1mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	local	2,8mg/cm <sup>2</sup>

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS .	Désignation	Valeur
97489-15-1	alkyl sulfonate de sodium	
	Milieu environnemental	
	Eau douce	0,04mg/l
	Eau de mer	0,004mg/l
	Sédiment d'eau douce	9,4 mg/kg
	Sédiment marin	0,94 mg/kg
	Sol	9,4 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	600mg/l
68439-46-3	ethoxylates d'alcools gras	

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'hygiène**

Enlever les vêtements contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Protection des yeux/du visage**

porter une protection pour les yeux/le visage.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie

pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Temps de pénétration (durée maximale de port) >480 min. Une liste des gants adaptés - et de toutes indications relatives à la durée pendant laquelle ils doivent être portés - est disponible sur simple demande.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.



Fiche de données de sécurité  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Solid Surface Polish

Date d'impression: 07-03-2016

Page 5 de 9

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide	
Couleur:		
Odeur:	Parfums, produits parfumés	
pH-Valeur (à 20 °C):		Testé selon la méthode 2,8 - 3,4
<b>Modification d'état</b>		ca. 0 °C
Point de fusion:		ca. 100 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non applicable
Point d'éclair:		non applicable
<b>Inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Température de décomposition:		non déterminé
<b>Propriétés comburantes</b>		
Non comburant.		
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité (à 25 °C):		1,17 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:		partiellement soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		
non déterminé		
Coefficient de partage:		non déterminé
Viscosité dynamique: (bij 25 °C)		<1000 mPa·s
Densité de vapeur:		non déterminé
Taux d'évaporation:		non déterminé
<b>9.2. Autres informations</b>		
Teneur en solide:		non déterminé



Fiche de données de sécurité  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Solid Surface Polish

Date d'impression: 07-03-2016

Page 6 de 9

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance	Méthode	Dose	Espèce	Source
97489-15-1	alkyl sulfonate de sodium				
	par voie orale	DL50	>2000 mg/kg	Rat	OCDE 401
	dermique	DL50	>2000 mg/kg	Souris	
	par inhalation aérosol	LC50	>5 mg/l	Rat	ATE
68439-46-3	ethoxylates d'alcools gras				
	par voie orale	DL50	>2000 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50	>2000 mg/kg	Lapin	
	par inhalation aérosol	CL50	>5 mg/l	Rat	ATE
5329-14-6	acide amidosulfurique, acide sulfamidique, acide sulfamique				
	par voie orale	DL50	>2000 mg/kg	Rat	ATE
	dermique	DL50	>2000 mg/kg	Rat	ATE
	par inhalation aérosol	CL50	>5 mg/l	Rat	ATE

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité



**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Solid Surface Polish

Date d'impression: 07-03-2016

Page 7 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
97489-15-1	alkyl sulfonate de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1-10 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>61 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	OECD 201
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	9,81 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 202
68439-46-3	ethoxylates d'alcools gras					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LC50	>1-10 mg/l	96 h	Cyprinus carpio (Carpe)	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>1-10 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	OECD 201
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	>1-10 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OESO 202
	Toxicité pour la crustacea	NOEC	0,37 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité bactérielle aiguë		(140 mg/l)	0 h	Boue activée	
5329-14-6	acide amidosulfurique, acide sulfamidique, acide sulfamique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	70,3 mg/l	96 h	Tête de boule	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
97489-15-1	alkyl sulfonate de sodium			
	OECD 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	78%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	89	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 303/ EEC 92/69/V, C10	96,2	34	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
68439-46-3	ethoxylates d'alcools gras			
	OECD 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	>60%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.



**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Solid Surface Polish

Date d'impression: 07-03-2016

Page 8 de 9

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés**

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport aérien (ICAO)**

**14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR l'ENVIRONNEMENT: non

L'ENVIRONNEMENT:

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV): <30%

**Information supplémentaire**

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Solid Surface Polish

Date d'impression: 07-03-2016

Page 9 de 9

### SECTION 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road )

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Catégorie de processus selon ECHA guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique, chapitre R.12:

PROC 1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.

PROC 8 (transfert): Diluer des concentrats, appliquer des nettoyeurs de pipe.

PROC 10 (application au rouleau ou au pinceau): Méthodes d'application sans pulvériser de grandes zones.

PROC 11 (Pulvérisation en dehors d'installations industrielles): Méthodes d'application: pulvérisation de grandes zones (p. ex. haute pression processus, canon à mousse).

PROC 19 (Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau): Se laver et désinfecter les mains.

#### Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

#### Information supplémentaire

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*